

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS VERBAL DU JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2015

Le 1^{er} octobre 2015 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire, à 9 h, la trente-neuvième réunion (3^e réunion en 2015) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du Service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

Étaient absents :

- √ Monsieur Michel Côté, conseiller du district n° 1 et président du comité
- √ Monsieur André Renaud, citoyen

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les Varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2015

Le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2015 est adopté à l'unanimité.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 11 juin 2015

Point 3 Chasseurs sur le terrain du L.E.T.

Madame Ratté nous informe que les panneaux interdisant la circulation sur les terrains du L.E.T. ont été installés.

Point 7. Demande de certificat d'autorisation – verre comme matériau de recouvrement

Madame Ratté mentionne que le certificat d'autorisation pour l'utilisation de verre comme matériau de recouvrement a été reçu en juillet.

Point 11 b) Résidus de construction

Le centre de tri des matériaux secs du Groupe Bouffard est maintenant en opération.

Point 11 d) Avis de non-conformité du 13 février 2015

Pour le bénéfice de monsieur Tweddell, madame Ratté réitère les éléments expliqués aux membres du Comité lors de la rencontre du 19 février 2015.

Monsieur Tweddell fait part aux membres du Comité du dépôt récent des résultats du Programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines dans les bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent. Il mentionne entre autres que les aquifères granulaires qui puissent alimenter en eau des villes d'importance sont très rares sur le territoire étudié.

4. Modification du décret du L.E.T. - suivi

Madame Ratté nous informe que la modification du décret du L.E.T. a été acceptée par le Conseil des ministres le 17 juin 2015 et a été officialisée dans la gazette officielle du Québec le 8 juillet 2015.

Les déchets de la MRC de La Haute-Gaspésie sont maintenant enfouis au L.E.T. de Matane.

5. Membres du Comité de vigilance du L.E.T.

Ce point a été reporté à la prochaine rencontre étant donné l'absence de deux (2) membres du comité.

6. Tarification

Madame Ratté nous informe qu'en date du 15 juillet, la tarification est passée de 131.39 \$/tonne à 108.68 \$/tonne incluant les redevances pour l'élimination de matières résiduelles.

Monsieur Sanon mentionne qu'il a vu l'avis public dans le journal concernant la tarification 2016 pour l'enfouissement. Madame Ratté explique qu'il s'agit d'une exigence du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles et que les tarifs publiés sont les tarifs maximum.

7. Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Il est toujours prévu d'installer une caméra près de l'interphone pour vérifier la provenance des utilisateurs du L.E.T. et de l'écocentre à l'aide d'une carte d'identité. La Ville attend une proposition d'une entreprise matanaise.
- Il est toujours projeté d'installer des clôtures pare-papiers permanentes et hautes.
- Hydro-Québec a terminé les travaux pour le raccordement au réseau de 600 volts et les

- modifications ont été apportées à la station de pompage du lixiviat brut, notamment la mise en place de pompes en acier inoxydable.
- Des travaux de pavage sont en cours dans la côte menant au bâtiment de services du L.E.T.
 - La vérification de l'étanchéité des conduites de lixiviat entre le L.E.T. et la station de traitement des eaux usées a été effectuée. La conduite est étanche.
 - Le nettoyage des conduites de lixiviat situées dans le L.E.T. et entre le L.E.T. et le bassin d'accumulation a été effectué.
 - De menus travaux d'entretien sont en cours cette semaine.
 - Un réaménagement de l'écocentre est en cours pour permettre l'entreposage de matières qui doivent être abritées dans des conteneurs et pouvoir retirer le Megadome par la suite.

8. Demande de certificat d'autorisation – matériel alternatif de recouvrement journalier

Madame Ratté nous mentionne qu'une demande de certificat d'autorisation sera déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques afin de pouvoir utiliser des résidus de tamisage de matériaux secs du Centre de tri Bouffard comme matériel de recouvrement journalier.

Monsieur Tweddell demande à savoir quels types de matériaux sont utilisés à ce jour comme matériel de recouvrement. Madame Ratté en fait l'énumération.

9. Suivi environnemental

Madame Ratté nous expose deux (2) points en lien avec le suivi environnemental :

- Un puits d'observation des biogaz (GZ-2) dépasse la norme qui est de 25% de la limite inférieure d'explosivité. Ce puits d'observation est situé immédiatement à côté de l'ancien L.E.S. Il est prévu de forer un nouveau puits d'observation des biogaz pour le L.E.T. tout en continuant à monitorer le puits d'observation GZ-2. Le forage du nouveau puits d'observation devrait se faire cet automne.
- Suite à un appel d'offres pour les analyses de laboratoire pour le suivi environnemental du L.E.T., un nouveau laboratoire a été mandaté pour un contrat de trois (3) ans. Il s'agit d'AGAT Laboratoires de Québec.

10. Rapport trimestriel avril-mai-juin 2015

Le rapport trimestriel des mois d'avril-mai-juin avait été envoyé aux membres du comité préalablement à la rencontre.

Malgré la venue des déchets des municipalités de moins de 2000 habitants de la MRC de La Haute-Gaspésie, le tonnage enfoui a été légèrement moindre que pour la même période en 2014.

11. PGMR (Plan de gestion des matières résiduelles)

Monsieur Nixon Sanon, nous informe de l'avancement du Plan de gestion des matières résiduelles

(PGMR). Voici les principaux points mentionnés :

- La résolution pour l'adoption du projet de PGMR par le Conseil des maires de la MRC a été adoptée le 16 septembre.
- La Commission de consultation publique a été constituée légalement et est composée d'un représentant d'un groupe de protection de l'environnement, d'un représentant du milieu socio-communautaire, d'un représentant du milieu des affaires et d'un représentant du milieu syndical.
- Les deux (2) assemblées de consultations publiques se tiendront à Sainte-Félicité et Matane respectivement le 11 novembre et le 17 novembre.
- Pour consultation, le projet de PGMR est disponible sur le site web de la MRC ainsi qu'en copier papier auprès de toutes les municipalités de la MRC.
- Le projet de PGMR sera déposé au MDDELCC avec le rapport des consultations publiques suite à l'intégration des commentaires reçus dans le cadre du processus de consultation, possiblement avant la fin de l'année 2015.
- Le PGMR sera en vigueur pour la période 2016-2020.

12. Varia

Il n'y a aucun point aux varia.

13. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 26 novembre 2015 à 9 h.

14. Levée de la séance

La séance est levée à 9 h 55.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable
Ville de Matane